

Communication N° 09 - 2015 au Conseil communal

Séance du 27 mai 2015

Boucllement du préavis N° 12-2012 - Réaménagement des écopoints, renouvellement des conteneurs, acquisition de conteneurs de surface pour la collecte du verre et communication sur le thème des déchets

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Cette communication a pour but d'informer votre Conseil de la fin du projet susmentionné et de la décision prise par la Municipalité de procéder au boucllement du crédit d'investissement engagé pour sa réalisation.

Dans sa séance du 12 septembre 2012, le Conseil communal a alloué à la Municipalité un crédit de CHF 370'000.00 TTC pour acquérir de nouveaux conteneurs à verre et procéder aux modifications nécessaires dans certains écopoints afin qu'ils soient compatibles avec ce nouveau système de collecte. Le renouvellement de conteneurs vétustes et des mesures de communication étaient également prévus.

Le crédit a ainsi permis :

- le réaménagement complet de l'écopoint de Carvalho, avec la mise en place de 5 conteneurs enterrés pour la collecte du verre, du papier et des ordures ménagères ;
- le déplacement de 3 écopoints problématiques grâce à des travaux légers (écopoints de Fau-blanc, de Verney et des Bouvreuils) ;
- l'acquisition de 58 conteneurs de surface (52 pour le verre, 3 pour le papier/carton et 3 pour les ordures ménagères) ;
- la mise en place systématique de conteneurs pour l'aluminium et le fer-blanc dans tous les écopoints de Pully ;
- le renouvellement d'une soixantaine de conteneurs (conteneurs pour le PET, l'huile et les déchets verts).

Conformément au Plan de gestion des déchets et conjointement à d'autres travaux de réaménagement effectués dans le cadre des chantiers communaux (chantier de l'av. des Cerisiers, rehaussement des ponts CFF, écopoint Milliquet, etc.), ces mesures ont largement contribué à améliorer les écopoints et à augmenter la diversité des déchets qui y sont collectés.

	Fin 2011	Fin 2012	Fin 2013	Fin 2014
Nombre d'écopoints équipés pour :				
- les ordures ménagères	1	2	8	13
- l'aluminium et le fer-blanc	2	10	25	25
- le papier/carton	0	0	6	11

Le tableau suivant présente de manière synthétique les dépenses effectuées.

Travaux	Montants projetés (CHF TTC)	Montants consommés (CHF TTC)	Différences (CHF TTC)
Réaménagement des écopoints	235'000.00	205'713.13	-29'286.87
Conteneurs à verre	90'000.00	81'327.74	-8'672.26
Autres conteneurs	25'000.00	34'446.95	9'446.95
Communication	20'000.00	1'383.93	-18'616.07
Total	370'000.00	322'871.75	-47'128.25

Sur la somme de CHF 370'000.00 TTC prévue, seul le montant de CHF 322'871.75 TTC a été utilisé. L'économie de CHF 47'128.25 TTC s'explique de la manière suivante :

- les procédures d'appel d'offres, conformes à la législation sur les marchés publics, ont permis de bénéficier de prix compétitifs ;
- la majorité des mesures de communication prévues ont pu être absorbées par le budget courant.

Le total des dépenses sera amorti dès le 1^{er} janvier 2016, en une fois pour les mesures de communication, sur une période de 5 ans pour les équipements mobiles des écopoints (conteneurs) et sur une période de 15 ans pour le génie civil et les conteneurs enterrés.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic  Le secrétaire 

G. Reichen  Ph. Steiner

Pully, le 27 mai 2015